

L'observatoire des Territoires d'industrie

présente :

son 20^e séminaire

Dataviz TERRITOIRES D'INDUSTRIE, PRENDRE LE POULS DE L'INDUSTRIE SUR LES TERRITOIRES

AVEC

François BLOUVAC

Responsable du programme Territoires d'industrie à la Banque des Territoires

Clément CASABIANCA

**Chargé de mission, Délégation à l'Aménagement du Territoire et
à l'Attractivité Régionale (DATAR), région Nouvelle-Aquitaine**

Lucas CHEVRIER

Conseiller Industrie, Intercommunalités de France

Aurore COLNEL

Délégation Territoires d'industrie, ANCT

Thomas RAULET

**Chef de projet Dataviz Territoires d'industrie
Direction de l'investissement, Banque des Territoires**

Le 26 janvier 2022

EN BREF

Ouvert à tous, Dataviz Territoires d'industrie offre un service de data visualisation et de cartographie des Territoires d'industrie. Il a été conçu dans une logique d'amélioration continue au fil de son usage. Outil de diagnostic pour les uns, moyen de se sensibiliser aux enjeux industriels pour les autres, il agrège des données à la fois publiques et privées concernant le développement économique des territoires et les actions conduites dans le cadre du plan de relance et du programme Territoires d'industrie. On peut y trouver des indicateurs du marché du travail, les projets territoriaux financés par le plan de relance ou encore une analyse des fiches actions du programme Territoires d'industrie.

Compte rendu rédigé par Elisabeth Bourguinat

L'observatoire des Territoires d'industrie est un projet financé par la Banque des Territoires, l'Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts, La Fabrique de l'industrie, l'Agence nationale de la cohésion des territoires, et Intercommunalités de France, mis en œuvre par la Fondation Mines ParisTech et La Fabrique de l'industrie.

EXPOSÉ

Aurore Colnel

La délégation Territoires d'industrie de l'ANCT (Agence nationale pour la cohésion des territoires) est associée aux travaux de développement du service Dataviz Territoires d'industrie, qui a été créé par la Banque des Territoires. Il nous semble particulièrement important que ce service soit à la fois un outil d'information ouvert à toutes les personnes intéressées par les dynamiques industrielles dans les territoires, et un outil d'aide à la décision et d'accompagnement de projets mis à la disposition des animateurs des 146 Territoires d'industrie. Je pense, notamment, aux chefs de projets et aux référents techniques qui travaillent auprès des élus et des industriels pour mettre en œuvre les différents projets.

Deux thématiques correspondant à des axes structurants pour le programme Territoires d'industrie sont particulièrement prises en compte par l'outil Dataviz : les compétences et le foncier.

Cet outil permet de repérer les métiers en tension dans les territoires, du fait des besoins en main-d'œuvre des entreprises, et peut ainsi contribuer à faire émerger des projets de centres de formation. Depuis le lancement de la version dite premium de Dataviz, en janvier 2021, ce sont près d'une vingtaine de projets de ce type qui ont pu être mis en œuvre et accompagnés par la Banque des Territoires. Par ailleurs, nous avons recommandé l'utilisation de cet outil dans le cadre de plusieurs AMI (appels à manifestation d'intérêt) ou appels à projets, comme l'AMI sur les écoles de production, ou l'actuel Challenge Territoires d'industrie 4.0 sur les compétences liées à l'industrie du futur.

En matière de foncier, plusieurs démarches ont été engagées avec nos partenaires pour recenser le foncier disponible, accompagner les intercommunalités dans l'inventaire des zones d'activité économique, ou encore identifier les friches industrielles. La Dataviz Territoires d'industrie permet de rassembler toutes ces informations et de les rendre accessibles aux porteurs de projets nationaux ou internationaux d'implantation de nouvelles entreprises dans les sites industriels français.

Outre ces deux grands axes, la Dataviz Territoires d'industrie permet d'alimenter des dynamiques interministérielles et interopérateurs. Nous travaillons, par exemple, avec Bpifrance pour intégrer des données financières, avec Business France pour la cartographie des sites industriels clés en main, ou encore avec le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) sur les questions foncières. Régions de France et Intercommunalités de France sont également associées à ces travaux. Nous entendrons tout à l'heure un témoignage sur le partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine, mais la Banque des Territoires a également travaillé avec la région Bretagne, sur des sujets de mobilité, en s'appuyant sur l'outil Dataviz.

Le point d'étape auquel nous avons procédé un an après l'ouverture du service est très positif, et cette dynamique va se poursuivre en 2022 et au-delà, puisque nous envisageons une prolongation du programme jusqu'en 2026.

François Blouvac

À l'origine, nous avons créé la Dataviz Territoires d'industrie pour répondre à nos besoins internes. Les Territoires d'industrie définissaient une nouvelle géographie et nos collaborateurs de la Banque des Territoires avaient besoin de mieux l'appréhender. Nous nous sommes rapidement rendu compte que nous pouvions gagner en expertise territoriale mais aussi partager cette plus-value avec d'autres.

Dans un contexte où nous souhaitons réindustrialiser notre pays, il est important de coordonner les apports des différentes entités susceptibles de participer à cette démarche, telles que l'État et l'ensemble des services déconcentrés, les opérateurs cités par Aurore Colnel, les collectivités territoriales, les industriels eux-mêmes. L'intérêt de la Dataviz Territoires d'industrie est d'apporter à la fois une expertise territoriale à l'ensemble de ces acteurs, de leur permettre d'agréger des informations pour mieux comprendre les enjeux de leur propre territoire, et aussi de créer des dynamiques d'écosystèmes locaux, dans la mesure où cet outil leur permet de suivre l'exécution des fiches actions, mais aussi de s'atteler à des problématiques spécifiques comme celle des compétences. La capacité à identifier les métiers les plus en tension sur un territoire facilite la prise de décision pour répondre à ces besoins en lien avec les opérateurs tels que le CNAM, les écoles de production et les autres centres de formation. De même, la Dataviz devrait permettre de répondre rapidement aux demandes des industriels en matière de foncier, tout en luttant de façon très concrète contre l'artificialisation des sols. En d'autres termes, cet outil va permettre aux différents acteurs de gagner en qualité d'intervention.

Nous espérons que la prolongation du programme jusqu'en 2026 nous permettra de continuer à agréger des données, d'analyser toujours plus finement celles qui figurent déjà dans la Dataviz Territoires d'industrie, et de multiplier les usages qui en seront faits. Le but de cet outil n'est pas de servir de vitrine à la Banque des Territoires mais d'être utile, quotidiennement, à la fois aux industriels, aux collectivités territoriales, aux différents opérateurs, à l'État.

Thomas RAULET

Comme vient de le rappeler François Blouvac, le projet Dataviz Territoires d'industrie est né du besoin de mieux comprendre la nouvelle géographie introduite par le programme Territoires d'industrie. En effet, certains de ces territoires, créés par des communautés de communes qui s'étaient associées dans ce but, se trouvent parfois à cheval sur deux départements, voire sur deux régions. Nous avons besoin de comprendre l'histoire industrielle de ces territoires, d'identifier les entreprises, les compétences et les savoir-faire présents localement, et, pour cela, nous devons croiser différentes bases de données.

Sur des thèmes comme la formation, les mobilités ou l'accès à l'innovation, nous souhaitons qualifier plus précisément les territoires afin de proportionner nos interventions. Nous avons déjà une expertise sur les sujets industriels mais nous avons besoin d'affiner l'analyse afin de mieux accompagner les projets. L'ambition de Dataviz Territoires d'industrie n'est pas de croiser des données pour le plaisir, mais de nous permettre d'être plus performants dans l'opérationnel, c'est-à-dire dans l'accompagnement d'un projet de centre de formation, d'une relocalisation ou encore de l'agrandissement d'une usine, en proposant une réponse bien calibrée par rapport aux besoins de la collectivité, de l'industrie, ou encore du centre de formation.

Par ailleurs, nous recevons de nombreuses demandes concernant les différents programmes en cours de déploiement, non seulement Territoires d'industrie mais aussi Action cœur de ville, les quartiers Politique de la ville, Petites Villes de demain, etc. Nos commerciaux et nos experts en investissements souhaitent mieux comprendre comment ces différentes politiques s'articulent

sur une même zone. Tantôt certains thèmes leur étaient communs, comme le foncier ; tantôt certains zonages se recoupaient.

Nous avons également besoin de partager l'information, notamment sur les sujets émergents, comme les technologies de l'hydrogène, pour lesquelles certaines régions sont plus avancées que d'autres. Là encore, il s'agissait à la fois d'un besoin de partage d'informations en interne mais aussi avec nos partenaires comme l'ANCT ou différentes collectivités. C'est d'ailleurs l'originalité du programme Territoires d'industrie que de réunir différents opérateurs, dont la Banque des Territoires, Bpifrance, l'ADEME, Pôle Emploi, Action logement, avec lesquels nous devons nous coordonner car nous intervenons parfois sur des périmètres communs et nous avons besoin de savoir quelles actions les autres y mènent. L'un des enjeux de Dataviz Territoires d'industrie est ainsi de fluidifier la circulation de l'information entre nous.

Cet outil permet aussi de valoriser les expertises présentes dans les territoires, de même que celles dont nous disposons nous-mêmes. L'idée est de ne pas réinventer l'eau tiède mais de mettre en valeur ceux qui possèdent des compétences et des savoirs sur les diverses thématiques. Par exemple, nous avons travaillé, en phase de test, sur l'industrie rurale avec la région Nouvelle-Aquitaine, puis nous avons déployé l'expertise correspondante pour qu'elle puisse profiter à l'ensemble des collectivités. C'est de cette façon que nous procédons depuis le début. Au départ, nous nous sommes assurés que nos services avaient réellement besoin d'une data visualisation, puis nous nous sommes attelés à sa mise en œuvre, avant de commencer à travailler avec l'ANCT et les différents opérateurs du programme afin d'en faire un outil qui est aujourd'hui largement partagé avec les opérateurs, les collectivités et même les citoyens.

1 Deux services, l'un public, l'autre premium

La Dataviz Territoires d'industrie comprend deux services différents, tous deux accessibles depuis le site web de la Banque des Territoires.

Le premier, totalement public, est tourné vers l'information, l'animation, la création de contenus. S'adressant à des citoyens qui s'intéressent aux dynamiques industrielles à l'œuvre dans leur territoire, ou encore à des industriels qui n'ont pas beaucoup de temps à consacrer à l'analyse de données, il permet d'établir des pré-diagnostic sur certaines thématiques avant, éventuellement, de basculer sur le service premium.

En dépit de son nom, ce dernier est totalement gratuit également. Pour y accéder, il suffit de créer un compte sur le site web de la Banque des Territoires et de demander l'accès, qui est très rapidement accordé. Ce deuxième service agrège entre 40 et 50 bases de données et permet à l'utilisateur, au lieu d'accéder à des données affichées de façon "passive", d'extraire les éléments qui l'intéressent et d'effectuer ses propres analyses. Cette démarche se fait souvent en co-construction avec notre équipe : nous accompagnons les utilisateurs sur les différents usages et thématiques possibles.

Le service premium s'articule autour de cinq grandes thématiques qui touchent toutes au programme Territoires d'industrie et que je vais maintenant passer en revue.

2 **Financements industriels et leurs impacts**

La première thématique est celle des financements industriels et de leurs impacts. La cartographie des données de la Banque des Territoires permet de voir les actions que nous avons menées en termes d'investissement et d'ingénierie dans le cadre du programme Territoires d'industrie. Il s'agit de données à la fois financières et extra-financières sur notre activité depuis le début du programme, c'est-à-dire depuis 2019.

À ces données s'ajoutent celles du plan de relance de la Banque des Territoires, qui permet d'accompagner des projets industriels à la fois dans les Territoires d'industrie et hors de ces derniers. Là encore, il ne s'agit pas d'une cartographie "passive" : elle donne accès à des informations plus fines sur les projets que nous avons accompagnés, sous forme de fiches associées à chaque projet. On y trouve à la fois la description du projet, des informations sur la façon dont il s'est déroulé, les contacts avec les porteurs de projet, etc. L'utilisateur peut définir ses propres filtres en fonction des zones, des thèmes ou des périodes qui l'intéressent, parmi nos quatre grandes thématiques d'intervention : accompagnement des nouveaux centres de formation, transition énergétique et environnementale de l'industrie, stratégies territoriales industrielles, investissement dans l'aménagement et l'immobilier industriel.

Nous travaillons désormais avec tous les opérateurs du programme Territoires d'industrie sur l'enrichissement de cette cartographie pour donner accès à toujours plus d'informations et surtout construire une vision commune des actions menées dans le cadre à la fois de Territoires d'industrie et du plan de relance. Dans les semaines à venir, par exemple, nous allons intégrer les données de Bpifrance concernant la partie investissement et financement mais également la valorisation du PGE. L'idée est de donner non seulement la vision de la Banque des Territoires, mais d'y ajouter celles de Bpifrance, de Pôle emploi, de l'ADEME, et de tous les acteurs qui touchent de près ou de loin au financement des activités industrielles. Nous nous rapprochons également des acteurs régionaux, de façon à avoir accès à des données toujours plus fines et qualitatives sur ces aspects de financement industriel.

3 **Connaissance des Territoires d'industrie**

La deuxième grande thématique est la connaissance des Territoires d'industrie. Au total, le programme comprend 146 territoires, dont 140 dans l'Hexagone, représentant 20 millions d'habitants. Beaucoup d'industriels nous sollicitent pour des relocalisations, qu'il s'agisse de rechercher du foncier disponible à brève ou moyenne échéance, de détecter les territoires dans lesquels ils pourront trouver les compétences dont ils ont besoin, ou encore de savoir quels zonages administratifs s'appliquent. Par exemple, l'existence d'une zone Natura 2000 peut compromettre ou retarder un projet industriel. Ils souhaitent également connaître les infrastructures de transport (gare TGV, embranchement pour du fret ferroviaire, aéroport susceptible de traiter du fret à l'import ou à l'export, etc.).

Nous avons souhaité fournir également des éléments sur l'impact de la crise sanitaire et nous avons travaillé pour cela avec la DGFP (Direction générale des finances publiques) et le ministère

du Travail afin de valoriser les données du chômage partiel dans l'industrie mais également dans l'ensemble des établissements. Nous nous sommes rendu compte, par exemple, qu'une bonne partie de l'industrie s'était mise à l'arrêt et que les établissements industriels étaient peu à peu revenus à la normale en 2020, sauf exception.

Le filtre « dynamiques industrielles » permet de repérer quels types d'industries sont présents sur les différents territoires. Nous nous appuyons, pour cela, sur les données annuelles de l'URSSAF, qui liste les établissements industriels avec le nombre de leurs salariés. En analysant leur répartition sur les Territoires d'industrie, on s'aperçoit que les salariés de l'industrie travaillent majoritairement dans les Territoires d'industrie, mais que moins de 50 % des établissements industriels y sont implantés, un certain nombre de sièges sociaux étant enregistrés dans les métropoles, alors que la plupart des établissements se trouvent en milieu rural.

Nous pouvons également identifier les secteurs d'activité les plus structurants à l'échelle d'un territoire. Sur la version publique de Dataviz Territoires d'industrie, les entreprises industrielles sont réparties en 17 secteurs seulement, mais, sur la version premium, l'utilisateur dispose de filtres correspondant à 88 secteurs, et il peut descendre jusqu'au niveau de la commune. Ces données sont fournies en chiffres absolus mais également, grâce à un travail mené avec la région Nouvelle-Aquitaine, en comparant les territoires les uns par rapport aux autres, grâce à un indice de spécificité économique, dont il sera question tout à l'heure. Là encore, l'objectif est de faciliter le passage à l'action. Ainsi, en réponse à la crise sanitaire, la Banque des Territoires peut proposer aux régions, aux Territoires d'industrie ou aux collectivités qui en ont le plus besoin, une offre d'accompagnement en ingénierie pour les filières les plus structurantes du territoire.

Les données fournies par l'URSSAF sont recoupées et complétées par celles de notre partenaire Trendeo, qui exerce une veille sur l'industrie et recense au quotidien toutes les créations et destructions d'emplois. Ceci permet d'identifier les secteurs les plus dynamiques et ceux qui sont les plus touchés par les suppressions d'emplois. Ces informations peuvent constituer, pour nos partenaires de Pôle emploi ou de la DGFP, des signaux faibles ou forts sur d'éventuels plans sociaux à venir. Nous pouvons ensuite recroiser ces données avec celles de l'URSSAF, afin d'examiner si la perspective d'un plan social serait susceptible de conduire à une fragilisation importante du territoire concerné.

Notre partenariat avec Trendeo nous permet aussi de mettre à jour, toutes les trois semaines, le montant des investissements et des levées de fonds, ce qui peut permettre de détecter les pépites industrielles et les entreprises en forte croissance afin de les accompagner avec Bpifrance, notamment sur l'immobilier.

Nous travaillons actuellement, toujours avec Trendeo, sur la possibilité d'ajouter des données concernant les entreprises qui basculent vers l'industrie du futur ou l'industrie 4.0, toujours avec l'idée de faciliter le passage à l'action pour accompagner les territoires ayant du mal à opérer cette transition.

4 **Attractivité des Territoires d'industrie**

Après avoir expérimenté le cas d'un projet d'investissement, prévu sur un territoire d'industrie donné, qui avait finalement été réalisé dans une autre région, nous avons souhaité pouvoir

comparer l'attractivité de deux territoires d'industrie. Nous le faisons, pour le moment, sur deux critères, la mobilité et le marché du travail.

La mobilité

L'outil donne accès aux données de déplacement entre le domicile et le travail et permet de les comparer à celles d'autres Territoires d'industrie. On peut ainsi connaître les distances moyennes parcourues, les modes de transport utilisés, la répartition des flux, le maillage des infrastructures de transport, la densité des bornes de recharge électrique, l'emplacement des aires de covoiturage, etc.

Sur la version premium, l'utilisateur peut modifier les filtres. Par exemple, pour la répartition des flux, par souci de lisibilité, seuls les flux de 400 actifs au minimum par jour sont représentés par défaut, mais l'utilisateur peut choisir de descendre à 50 déplacements par jour.

Nous avons travaillé avec le conseil général de Bretagne pour faire apparaître non seulement les bornes de recharge électrique existantes, mais les besoins, en comparant le parc de bornes, le parc automobile électrique et les flux de déplacements quotidiens. Cette approche peut aider à prioriser les investissements. De la même façon, nous avons mené une étude sur la localisation des aires de covoiturage et l'identification des besoins.

Le marché du travail

Avant la crise sanitaire, on évaluait à 40 000 ou 50 000 le nombre annuel de difficultés de recrutement dans l'industrie, que celles-ci se traduisent par des retards de recrutements pendant plusieurs mois, ou par l'abandon pur et simple de certains projets. Pôle emploi estime que le nombre des difficultés de recrutement est désormais de 70 000 à 75 000 par an. Nous avons souhaité permettre aux collectivités de mesurer de façon tangible ces difficultés afin de les aider à prendre des décisions en matière de création de centres de formation, par exemple.

L'outil permet de visualiser la répartition des catégories socioprofessionnelles et des niveaux d'étude à l'échelle d'un Territoire d'industrie et, bientôt, des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale), des départements et des régions. Dans le Nord-Est Ardennes, par exemple, on constate que la population d'ouvriers est très importante mais que les cadres sont rares. L'outil indique également le taux de chômage, le nombre de recrutements (dont les recrutements difficiles), les métiers industriels les plus en tension sur le marché du travail. Il donne aussi la possibilité de comparer deux territoires.

En 2022, nous prévoyons de prendre en compte également la thématique de l'accès aux centres de formation, en indiquant l'offre existante ou encore la distance moyenne parcourue par les élèves pour se rendre sur ces centres. Nous souhaitons par ailleurs descendre jusqu'au niveau des compétences sous-jacentes à chaque métier, afin d'aider à envisager des reconversions vers les métiers du 4.0 lors des fermetures d'usines, par exemple.

5 Analyse des fiches actions

La quatrième grande thématique est l'analyse des fiches actions élaborées dans le cadre des Territoires d'industrie. Il en existe 1 500 et il était difficile de s'y retrouver. Nous avons décidé de les réunir dans une cartographie qui permet de les visualiser jusqu'à l'échelle du Territoire

d'industrie, de connaître leur répartition selon les quatre grands enjeux (attirer, innover, recruter, simplifier) ou encore d'accéder aux coordonnées du référent. Nous travaillons avec la région Occitanie sur la possibilité de déposer les fiches actions elles-mêmes sur le site web de la Banque des Territoires et de les mettre à jour en temps réel.

6 France Relance

La dernière thématique, qui nous a fortement mobilisés ces derniers mois, est celle du plan France Relance, sur lequel nous avons beaucoup travaillé avec la DGE (Direction générale des entreprises), Bpifrance et l'ADEME. L'outil permet de visualiser à la fois le nombre de projets et leurs montants, les régions dans lesquelles l'État a été le plus présent et les types de projets sur lesquels il s'est le plus mobilisé (projets territoriaux, relocalisation, automobile, efficacité énergétique, etc.).

7 L'accompagnement proposé

Les utilisateurs peuvent nous contacter et obtiennent des réponses assez rapides, mais nous pouvons aussi proposer un accompagnement beaucoup plus approfondi, par exemple pour aider un industriel à trouver du foncier correspondant à son cahier des charges, ou encore analyser pour une collectivité quelles sont les filières les plus structurantes et quels centres de formation elle devrait envisager de créer.

Au sein de la Banque des Territoires, nous avons désormais le réflexe de passer tous les projets au crible de la Dataviz Territoires d'industrie. C'est ce que nous avons fait, par exemple, pour l'AMI sur les écoles de production.

8 Le service Prospective de la région Nouvelle-Aquitaine

Clément Casabianca

Je suis chargé de mission au sein du pôle DATAR de la région Nouvelle-Aquitaine dédié à l'aménagement du territoire. Le rôle du service Prospective, dont je fais partie, est de produire des connaissances géographiques utiles à l'action publique sous la forme de cartes dynamiques ou de tableaux de bord en ligne. L'une des directions de ce pôle a une vocation plus opérationnelle : elle s'occupe d'animation territoriale à travers ce que nous appelons la contractualisation territoriale de la région. Il s'agit d'accompagner des projets co-construits entre élus régionaux et élus locaux, à l'échelle d'agrégats d'EPCI.

Au-delà des données que nous fournissons à nos collègues et aux élus référents du pôle, nous produisons de l'information pour l'ensemble des élus de la région et des directions et services

faisant appel à nous. Nous travaillons ainsi sur une grande diversité de sujets : santé, transports, énergie, jeunesse, ruralité, etc. En ce moment, par exemple, nous exploitons des données sur l'artificialisation des sols à partir de l'interprétation d'images satellites. Nous traitons également de sujets plus socio-économiques comme la dynamique de l'emploi et du chômage, ou encore l'impact de la crise dans les territoires. Nous sommes également sollicités dans le cadre des grands diagnostics régionaux comme le SRDEII (Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation), ou des grands programmes opérationnels menés avec l'appui des fonds européens.

Recueillir des données au-delà de la région

Depuis un an, nous produisons des analyses thématiques destinées à être diffusées en externe comme en interne, selon une approche qui ne se limite pas à la dimension régionale. Par exemple, lorsque nous produisons des données sur le chômage, nous ne nous limitons pas aux EPCI, métropoles, communautés d'agglomération, communautés urbaines, communautés de communes de la région Nouvelle-Aquitaine, mais nous comparons les différents chiffres avec ceux de l'ensemble du territoire national.

Ceci nous a conduits à nous intéresser au travail des différents observatoires régionaux, afin d'éviter de passer du temps à refaire ce qui a déjà été fait ailleurs, et à adopter une nouvelle ligne de conduite dans la production de nos propres données. Depuis l'été dernier, chaque fois que nous publions une étude, nous l'accompagnons, pour plus de transparence, des bases de données sur lesquelles elle s'appuie, et nous indiquons de quelle façon nous avons travaillé et quelles formules nous avons utilisées.

Le partenariat avec la Banque des Territoires

Nous sommes conscients que les élus et techniciens des différentes structures qui nous demandent des données n'ont pas toujours le temps ni les compétences pour produire des statistiques ou des indicateurs pertinents à partir des informations fournies en open data. C'est tout l'intérêt de la data visualisation, qui permet de diffuser des résultats d'analyses socio-économiques ou encore les résultats de l'action publique au-delà de la sphère des spécialistes.

À l'automne 2020, à l'occasion d'une rencontre entre Thomas Raulet et ma direction, nous nous sommes rendu compte que nous poursuivions le même objectif de valorisation des données brutes et de mise en commun de ces données avec une pluralité d'acteurs. Nous avons commencé à travailler sur un premier sujet d'intérêt commun, l'industrie en milieu rural, qui était assez peu documenté.

L'indice de spécificité économique

Nous nous sommes appuyés sur la définition du rural établie par le Comité interministériel de la ruralité à partir de la grille de densité des communes produite par Eurostat, l'organisme de statistiques européen. Ce comité distingue quatre types d'espaces : très denses, denses, peu denses, très peu denses. Si la majorité de la population d'une commune réside dans de l'espace considéré comme peu dense ou très peu dense, on considère cette commune comme rurale. Selon cette définition, la région Nouvelle-Aquitaine est l'une des plus rurales de France, mais le poids du rural dans la répartition géographique des emplois varie fortement selon les secteurs d'activité.

Ayant constaté que les résultats obtenus se prêtaient mal à une data visualisation, nous avons proposé à Thomas Raulet d'intégrer, dans la partie « dynamiques industrielles », un indice de

spécificité économique. Pour le calculer, on considère le poids d'un secteur dans un territoire donné (par exemple, un Territoire d'industrie) et on le rapporte à l'ensemble territorial de référence (par exemple, la France). Si un secteur d'activité pèse 10 % des effectifs du territoire, il est intéressant de savoir que ce même secteur ne pèse que 5 % à l'échelle du pays, et qu'il représente donc une spécificité locale, ou au contraire que ce secteur pèse 20 % à l'échelle du pays, et que par conséquent il n'est pas très représenté localement.

Par exemple, dans le territoire d'Alès, l'indice de spécificité de la fabrication d'équipements électriques est de 5,4, ce qui signifie que ce territoire compte 5,4 fois plus d'emplois relevant de ce secteur que dans l'ensemble de la France métropolitaine. Si l'on se référait seulement au nombre d'emplois correspondants (395 sur le territoire d'Alès), celui-ci pourrait paraître faible par rapport aux emplois générés par d'autres secteurs. L'indice de spécificité permet de mettre en valeur l'existence de compétences ou d'un écosystème pouvant présenter un intérêt particulier.

Sur Dataviz Territoires d'industrie, cet indice peut être consulté à différentes échelles de territoires et d'activités, ce qui est très rare, voire peut-être unique en France. L'INSEE, en particulier, ne propose pas cette approche.

9 Passer de l'observation économique aux stratégies territoriales

Lucas Chevrier

Je suis conseiller Industrie à l'Intercommunalités de France et je réalise une thèse sur les Territoires d'industrie dans le cadre du CIRED (Centre international de recherche sur l'environnement et le développement) à l'École des Ponts. Cette thèse est cofinancée par la Banque des Territoires, l'Intercommunalités de France et la délégation Territoires d'industrie de l'ANCT.

Le renforcement des capacités d'observation économique territoriale

Si l'on considère la décentralisation comme un mouvement de transfert de compétences vers les collectivités locales, il semble normal de considérer que ce transfert doit s'accompagner d'une connaissance accrue des écosystèmes économiques, ce qui passe par le transfert de moyens d'ingénierie, de prospective et d'analyse des territoires. L'observation économique apparaît ainsi comme un versant essentiel de la décentralisation.

Le renforcement des capacités d'observation économique territoriale se traduit par deux mouvements. Le premier est un mouvement national de mise à disposition d'ingénierie, de données, d'outils, d'études, à travers des agences comme l'ANCT ou des opérateurs comme la Banque des Territoires ou l'ADEME.

Le deuxième est un mouvement local de renforcement des ressources internes des collectivités, avec des chargés de mission au sein des départements, par exemple, ou des départements de prospective et d'analyse au niveau régional, mais aussi le recours à des partenariats et mutualisations externes avec, notamment, les agences d'urbanisme ou de développement.

Des enjeux multiples à prendre en compte

L'intérêt principal du renforcement des capacités d'observation territoriale est d'assurer l'articulation entre compréhension des territoires et projets de développement. En effet, la complexification de nos économies et la multiplication des politiques à mettre en œuvre induisent un besoin de territorialisation de l'analyse et de l'action publique. Par exemple, le développement industriel d'un territoire implique des enjeux multiples qui doivent être pensés ensemble, notamment le foncier, les compétences, la décarbonation, l'innovation.

En matière de foncier, par exemple, il faut recenser les friches, dents creuses et vacances, mais aussi connaître les activités économiques présentes et à venir, afin d'anticiper la consommation foncière ou la mutualisation d'activités (partage de parkings, d'unités de stockage, etc.). Différents outils existent pour cela : Cartofriches, Urban simul, UrbanVitaliz, ainsi que des plateformes régionales comme Cassius en Île-de-France. Des études flash d'ingénierie peuvent également être réalisées par la Banque des Territoires.

Sur le thème de compétences, il est nécessaire de rendre visibles les métiers en tension, les compétences présentes, les besoins actuels et à venir. Les outils disponibles sont, outre Dataviz Territoires d'industrie, l'INSEE, Pôle emploi, OPCO21, ou encore la mise en œuvre d'une GPECT (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale).

La décarbonation de l'industrie suppose d'identifier les flux de ressources et de matière et de cartographier les filières d'avenir. Dans ce domaine, l'ADEME met à disposition ses enquêtes et ses réseaux d'initiatives locales et régionales.

En ce qui concerne l'innovation, il est nécessaire d'identifier le degré de maturité technologique des entreprises, ainsi que les ressources et les acteurs qui peuvent être mobilisés, comme les agences d'innovation régionales, l'Alliance Industrie du futur, le CETIM (Centre technique des industries mécaniques), Bpifrance. Les outils permettant de consulter les données sur l'innovation sont notamment les Scans industrie 4.0 et les SRDEII.

En matière d'observation du tissu économique, l'enjeu est d'articuler une vision macro sur ce qui existe à l'échelle du territoire et une animation économique locale, qui passe par les services de l'intercommunalité, les CCI (chambres de commerce et d'industrie), les agences de développement.

Entre transversalité et continuité de l'observation

Au-delà des enquêtes ponctuelles, on constate, face aux évolutions économiques, le besoin d'une continuité de l'observation économique dans le temps, ce qui nécessite une présence de terrain et des ressources humaines pour visiter les entreprises, les contacter régulièrement. Ce rôle, autrefois joué par les CCI, est de plus en plus assuré par les intercommunalités et les régions.

Un inconvénient est que plus les collectivités se renforcent dans ce domaine, plus on observe des phénomènes de silos entre les différents sujets d'études (foncier, compétences, innovation, etc.), d'où le besoin d'outils intégrant les différents aspects du développement économique. L'enjeu est de faire émerger des plans d'action transversaux plutôt que de voir se reproduire des politiques de filière au niveau local.

L'outil Dataviz Territoires d'industrie est précieux pour les intercommunalités, car il leur permet de concilier observation et élaboration d'un plan d'action, mais aussi d'entrer en contact avec d'autres animateurs de Territoires d'industrie et avec les services de l'État ou les opérateurs.

Il est également utile pour les chercheurs en sciences sociales, qui ont besoin d'une vision panoramique et actualisée des programmes sur lesquels ils travaillent, avec des approches par enjeux, thématiques, projets, partenaires, financeurs, degrés d'avancement, création d'emplois liées aux projets, etc.

On pourrait imaginer d'ajouter à cet outil un volet qualitatif permettant de mieux comprendre comment les acteurs d'un territoire d'industrie travaillent ensemble, avec, par exemple, une actualisation des fiches actions.

10

Premiers résultats

Thomas Raulet

D'après le bilan établi conjointement par la Banque des territoires et la Délégation des Territoires d'industrie, l'ensemble des services Dataviz Territoires d'industrie (partie publique et partie premium) ont cumulé 50 000 clics, et ce en l'absence de campagne de communication. Ce succès s'explique par le besoin et l'appétence des territoires pour ce genre d'outil, mais aussi par notre souci d'accompagner les utilisateurs.

Ainsi, au cours de l'année 2021, nous avons réussi à accompagner 20 projets de centres de formation, soit un potentiel de 300 élèves par an qui seront formés à des métiers liés à l'industrie. Je précise qu'il s'agit seulement des projets ayant bénéficié d'une expertise Dataviz Territoires d'industrie, et non de l'ensemble des projets suivis par la Banque des Territoires. Pour 2022, nous avons bon espoir d'aboutir à un résultat comparable, voire supérieur.

Nous avons également accompagné dix études demandées par des territoires d'industrie, portant tantôt sur les mobilités, tantôt sur un projet de GPECT, ou encore sur les grandes tendances industrielles à l'échelle d'un territoire.

Enfin, nous sommes de plus en plus sollicités par des industriels pour des projets d'agrandissement de leurs usines nécessitant la recherche de nouveaux sites, ou pour la relocalisation de tout ou partie de leurs activités en France, démarches qui nécessitent le croisement de plusieurs bases de données. En 2021, nous avons accompagné trois industriels sur des projets de ce type qui, s'ils se concrétisent, représenteront 15 000 emplois et un investissement de 60 millions d'euros dans un horizon de 5 ans.

11

Prochains développements

En 2022, outre les ajouts de données réalisés au fil de l'eau, nous souhaitons avancer sur différentes thématiques liées au marché du travail et à la formation. Par exemple, nous avons

commencé à aborder la formation au travers de la mobilité des élèves, et nous souhaitons inclure dans l'outil le relevé des formations déjà existantes ou d'initiatives comme celles de l'Usine extraordinaire. Nous allons également nous pencher sur les compétences de l'industrie du futur, l'identification des besoins dans ce domaine et le type d'accompagnement que nous pouvons proposer, par exemple en matière de reconversion professionnelle.

Dans le domaine du foncier, une demande récurrente des Territoires d'industrie, en lien avec l'objectif Zéro artificialisation nette, est de mieux cartographier l'ensemble des zones d'activité, d'une façon uniforme entre les différentes régions, et en caractérisant ces zones pour savoir quelles industries elles peuvent accueillir, dans une perspective, entre autres, d'économie circulaire et de gestion collaborative des ressources humaines.

Nous souhaitons également instaurer un système de suivi et d'actualisation des fiches actions sur un mode collaboratif.

Les financements industriels

Un intervenant

Le tableau de bord sur les financements industriels concerne-t-il uniquement les investissements publics ?

Thomas Raulet

Il s'agit uniquement des financements accordés par la Banque des Territoires. En revanche, ceux-ci ne concernent pas forcément les collectivités : ils peuvent être destinés à des projets privés.

La mise à jour des données

Un intervenant

Quelle est la périodicité des mises à jour ?

Thomas Raulet

Pour chaque type de données, l'utilisateur peut cliquer sur une petite bulle bleue qui lui donne des précisions sur le traitement de ces données et la périodicité de leur mise à jour. Celles de Trendeo, par exemple, sont actualisées quotidiennement, celles de la Banque des Territoires, mensuellement, et celles de l'URSSAF, une fois par an. Nous envisageons de mettre en place un système d'alerte que les utilisateurs pourraient mobiliser sur les thématiques qui les intéressent plus particulièrement.

La confidentialité des données

Un intervenant

Comment gérez-vous les aspects de confidentialité des données ?

Thomas Raulet

Cette question a été prise en compte dès l'origine du projet. Nous avons répertorié tous les types de données et identifié celles qui étaient confidentielles, par exemple les données recueillies par nos commerciaux sur des projets industriels en phase très amont, qui ne doivent pas être diffusées.

Un intervenant

Peut-on utiliser librement vos données ?

Thomas Raulet

Toutes les données sont communicables, car nous nous inscrivons dans le cadre de l'*open data* et nous ne faisons que combiner des bases de données déjà publiques.

De nouvelles fonctionnalités ?

Un intervenant

Envisagez-vous de nouvelles fonctionnalités ?

Thomas Raulet

Nous travaillons en mode sprint et, toutes les trois semaines, nous ajoutons à l'outil de nouvelles données et/ou de nouvelles fonctionnalités. Nous nous basons pour cela sur les retours des utilisateurs, qu'il s'agisse de collègues de la Banque des Territoires, de nos partenaires, des opérateurs du programme Territoires d'industrie, ou encore des utilisateurs externes. Une *hotline* permet de nous contacter très facilement.

Nous avons par ailleurs mis un questionnaire sur la page publique de l'outil, pour recueillir les suggestions des utilisateurs.

Nous travaillons, depuis le départ, dans une logique de co-construction avec tous les opérateurs du programme mais aussi, par exemple, avec des régions comme la Nouvelle-Aquitaine, le but étant de nous adapter au maximum aux besoins des territoires.

Un intervenant

Prévoyez-vous d'ajouter une cartographie sur les aspects fonciers ?

Thomas Raulet

Nous travaillons avec les différentes régions pour établir la cartographie des sites clés en main et nous allons également recenser l'ensemble des zones d'activité en nous appuyant sur les régions, les agences de développement économique et les établissements publics fonciers locaux. Nous prévoyons aussi d'inclure les données de Cartofriches, un outil du CEREMA créé l'an dernier.

Un intervenant

Les suggestions peuvent-elles porter sur l'ergonomie du site ?

Thomas Raulet

Tout à fait. Nous l'avons déjà amélioré sur plusieurs fonctions, qui manquaient de lisibilité.

Des sources d'inspiration ?

Un intervenant

Vous êtes-vous inspirés d'autres plateformes françaises ou étrangères, ou êtes-vous partis de rien ?

Thomas Raulet

Notre souhait étant de coller aux besoins des utilisateurs, nous sommes partis d'une feuille blanche, même si nous avons pris contact avec d'autres programmes ayant mis en œuvre des outils de visualisation, comme Action cœur de ville, ou avec des outils plus locaux. Si nous avons constaté que les besoins n'étaient pas évidents, nous n'aurions rien fait.

Un intervenant

Votre outil permet-il de faire apparaître des liens entre aides publiques et relocalisations industrielles ?

Thomas Raulet

Notre programme 2022 comprend une étude d'impact sur l'appel à projets concernant la relocalisation des filières stratégiques. Elle sera menée en partenariat avec Trendeo, qui effectue le suivi des relocalisations et délocalisations.

Un intervenant

Les relocalisations sont finalement assez peu nombreuses. Pouvez-vous également cartographier les localisations de nouvelles productions ?

Thomas Raulet

Les données de la Banque des Territoires et celles de Bpifrance permettent, d'ores et déjà, de visualiser les créations d'établissements.

S'appuyer sur Dataviz pour la création d'une école de production

Un intervenant

Concrètement, de quelle façon peut-on utiliser Dataviz Territoires d'industrie pour répondre à un appel à manifestation d'intérêt sur un projet d'école de production, par exemple ?

Thomas Raulet

Cet outil vous permet d'accéder à toute une palette d'informations sur les métiers en tension et les indicateurs socio-économiques à l'échelle de votre territoire, selon vos propres filtres et mailles géographiques, mais aussi sur les débouchés industriels potentiels de la future école de production, car celle-ci se financera partiellement par la vente des produits réalisés par les élèves. Grâce aux données Trendeo, nous pouvons détecter les industries en forte croissance sur le territoire, susceptibles d'offrir de tels débouchés, par exemple en matière de chaudronnerie. Nous proposons aussi un accompagnement pour vous aider à extraire de l'outil les données dont vous avez besoin.

CONTACT

■ ACCUEIL

01 56 81 04 15
info@la-fabrique.fr

■ EVENEMENTS & PARTENARIATS

Hélène Simon - 01 56 81 04 18
helene.simon@la-fabrique.fr

■ RELATIONS PRESSE

Mathilde Jolis - 01 56 81 04 26
mathilde.jolis@la-fabrique.fr

